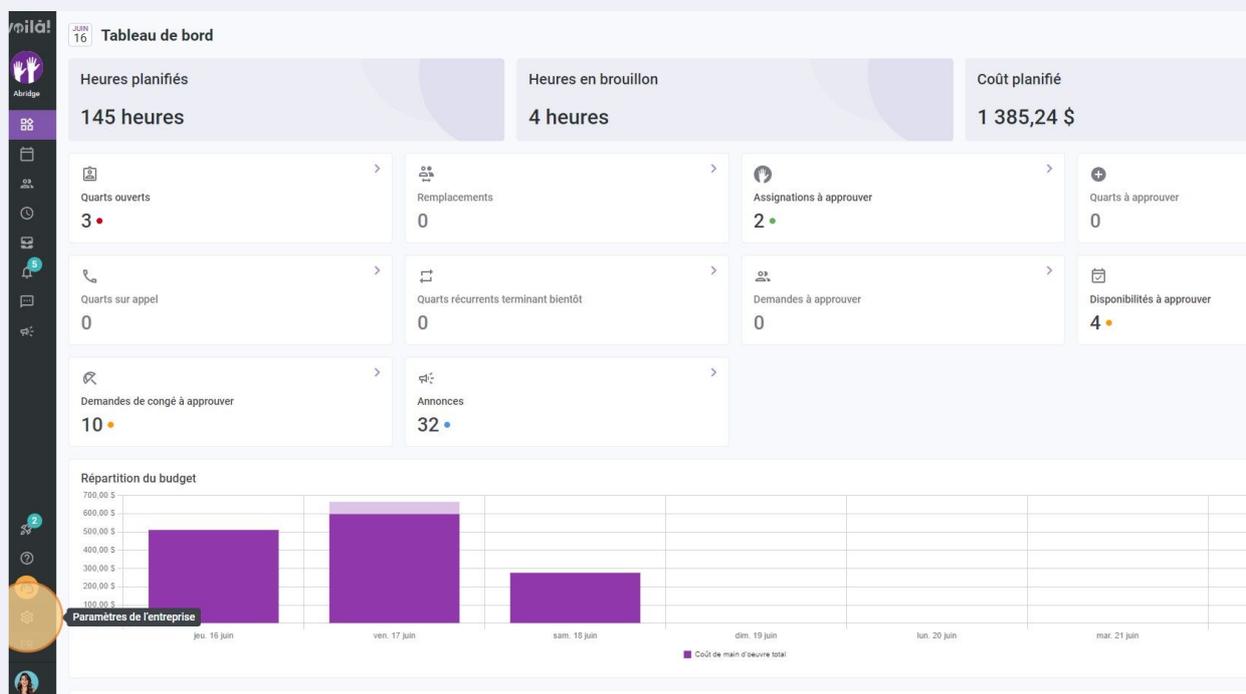


Comment activer/désactiver l'option de création de temps par les employés.

1 Aller sur la console web de Voilà <https://console.voila.app/fr>

2 Cliquer sur l'icone Paramètres de l'entreprise.



3 Sélectionner Paramètres généraux.

Paramètres

Mon entreprise

- Paramètres généraux**
Gérer le nom de votre entreprise, son fuseau horaire, les langues supportées, les permissions de vos gestionnaires et la confidentialité des informations entrées.
- Structure organisationnelle**
Définir les différents niveaux de gestion de votre entreprise, ainsi que la structure de ses divisions, équipes, positions, lieux et sous-lieux de travail.

Paramètres des horaires

- Horaires et disponibilités**
Définir les types d'événements supportés, le jour de début de la semaine, les contraintes de travail et la publication automatique des horaires. Définir si l'employé peut modifier ses disponibilités et si celles-ci doivent être approuvées.
- Invitation et assignation**
Les paramètres suivants s'appliquent à toute l'entreprise et seront utilisés par défaut lors de la création de nouveaux quarts ouverts ou de remplacements. Vous pouvez préciser les paramètres par équipe, position et/ou lieu à l'aide de permissions personnalisées.
- Mobilité des employés**
Définir des groupes d'équipes, positions et lieux à inviter à un quart lorsqu'aucun employé régulier n'est disponible.

Paramètres de paie

- Paie et congés**
Paramétrer la période de paie, gérer vos types de congés, la gestion des heures supplémentaires et les primes de quarts.
- Temps et présence**
Configuration des feuilles de temps, des rappels d'approbation et des permissions de modification. Activer les poinçons Web et mobile pour des équipes, lieux et positions spécifiques et définir les règles de validation des entrées pointées.

4 Aller dans la section Permissions.

< Retour aux paramètres

Paramètres généraux

Entreprise

Confidentialité

Permissions

Notifications

Modules

Structure organisationnelle

Horaires et disponibilités

Invitation et assignation

Mobilité des employés

Paie et congés

Temps et présence

Facturation

Intégrations

Paramètres généraux

Entreprise

Nom de l'entreprise

Nom
Abridge EN

Logo

Il est recommandé d'utiliser un logo d'au minimum 500 px par 500 px.

Fuseau horaire

Le fuseau horaire de votre entreprise sera appliqué par défaut à chaque nouveau lieu créé. Vous pouvez spécifier un fuseau horaire différent pour certains lieux si nécessaire.

Fuseau horaire
(UTC-05:00) Toronto

Langues

Anglais Français Espagnol

Propriétaire du compte

Nom Courriel Téléphone

5

Cliquer sur la commande Création d'entrée de temps par les employés.

Voilà! < Retour aux paramètres

Paramètres généraux

- Entreprise
- Confidentialité
- Permissions
- Notifications
- Modules
- Structure organisationnelle
- Horaires et disponibilités
- Invitation et assignation
- Mobilité des employés
- Paie et congés
- Temps et présence
- Facturation
- Intégrations

avant que Voilà! ne cherche un remplaçant.

Échanges de quarts

- Demandes d'échanges de quarts
Les employés peuvent demander des échanges. Les gestionnaires peuvent accepter ou refuser les échanges.
- Approbation des demandes d'échanges requise
Un gestionnaire doit approuver chaque demande d'échange de quarts créée par un employé.

Création d'entrée de temps

- Création d'entrée de temps par les employés
Tous les employés peuvent créer leurs propres entrée de temps. Les gestionnaires peuvent modifier ou supprimer ces entrées de temps. Un employé ne peut pas créer une entrée de temps pour un collègue.
- Approbation des entrées de temps requise
Un gestionnaire doit approuver chaque entrée de temps créée par un employé.

Création de quarts

- Création de quarts par les employés
Tous les employés peuvent créer leurs propres quarts. Les gestionnaires peuvent modifier ou supprimer ces quarts. Un employé ne peut pas créer un quart pour un collègue.
- Approbation des quarts créés requise
Un gestionnaire doit approuver chaque quart créé par un employé.